

Bulletin d'adhésion 2022

Si vous préférez, vous pouvez adhérer en ligne sur helloasso :
<https://bit.ly/adhesion-agrobio40-2022>

NOM
PRÉNOM
ENTREPRISE
ADRESSE
CODE POSTAL COMMUNE
TÉLÉPHONE MOBILE
E-MAIL
SITE INTERNET

VOUS ÊTES :

AGRICULTEUR

Certifié en bio En conversion En conventionnel

Type de production :

PRIMO ADHÉRENTS (nouveaux notifiés, 1^{ère} adhésion en 4 ans) : 65 €

PORTEUR DE PROJET / EN INSTALLATION : 45 €

COTISANT SOLIDAIRE : 65 €

AGRICULTEUR (à titre individuel ou en société) : 100 €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine

SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE CONTACTÉ SI DES OPPORTUNITÉS DE DÉBOUCHÉS APPARAISSENT DANS VOTRE SECTEUR ? (amap, marché, cuma, coopérative, restauration collective ...)

J'ACCEPTE LA DIFFUSION DE MES COORDONNÉES DANS LE GUIDE BIO LES PRODUCTEURS EN VENTE-DIRECTE DES LANDES (uniquement possible pour la vente directe)

SYMPATHISANTS

TRANSFORMATEURS <10 salariés : 80 € >10 salariés : 120 €

DISTRIBUTEURS <150 m2 : 80 € >150 m2 : 160 €

Autres (citoyens, associations...) : 20 €

DON LIBRE : en plus de mon adhésion, je souhaite donner €

Remplir attentivement et lisiblement les infos ci dessus qui nous servent de base pour vous contacter et transférer les infos.

Merci d'accompagner votre adhésion d'un chèque à l'ordre d'Agrobio 40 à retourner à :

Agrobio 40 - 2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy

Vous pouvez aussi utiliser nos coordonnées bancaires :

FR76 1027 8022 8600 0260 0420 151

Si vous payez par virement, merci de nous le signaler pour suivi et envoi de votre facture

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique, seront utilisées à des fins statistiques et pour envoyer des informations du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine. En remplissant ce bulletin vous donnez votre accord pour le traitement et l'utilisation de vos données dans ces conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à vos informations en nous contactant.

J'accepte de recevoir des messages par SMS (agenda, rappel d'inscription aux formations,...) Possibilité de se désinscrire à tout moment.

Qui sommes-nous ?

• Agrobio 40 est une association composée d'agriculteurs et d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique (associations, AMAP et consommateurs).

• Trois salariés assurent les missions sur le territoire en lien avec leurs collègues du réseau régional Bio Nouvelle-Aquitaine, Fédération Régionale d'Agriculture Biologique.

• Agrobio 40 travaille pour un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique dans les Landes.

• L'association représente les producteurs biologiques des Landes au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) et de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).



• AGROBIO 40 •

2915 Route des Barthes 40180 Oeyreluy

05 58 98 71 92

contact@agrobio40.fr

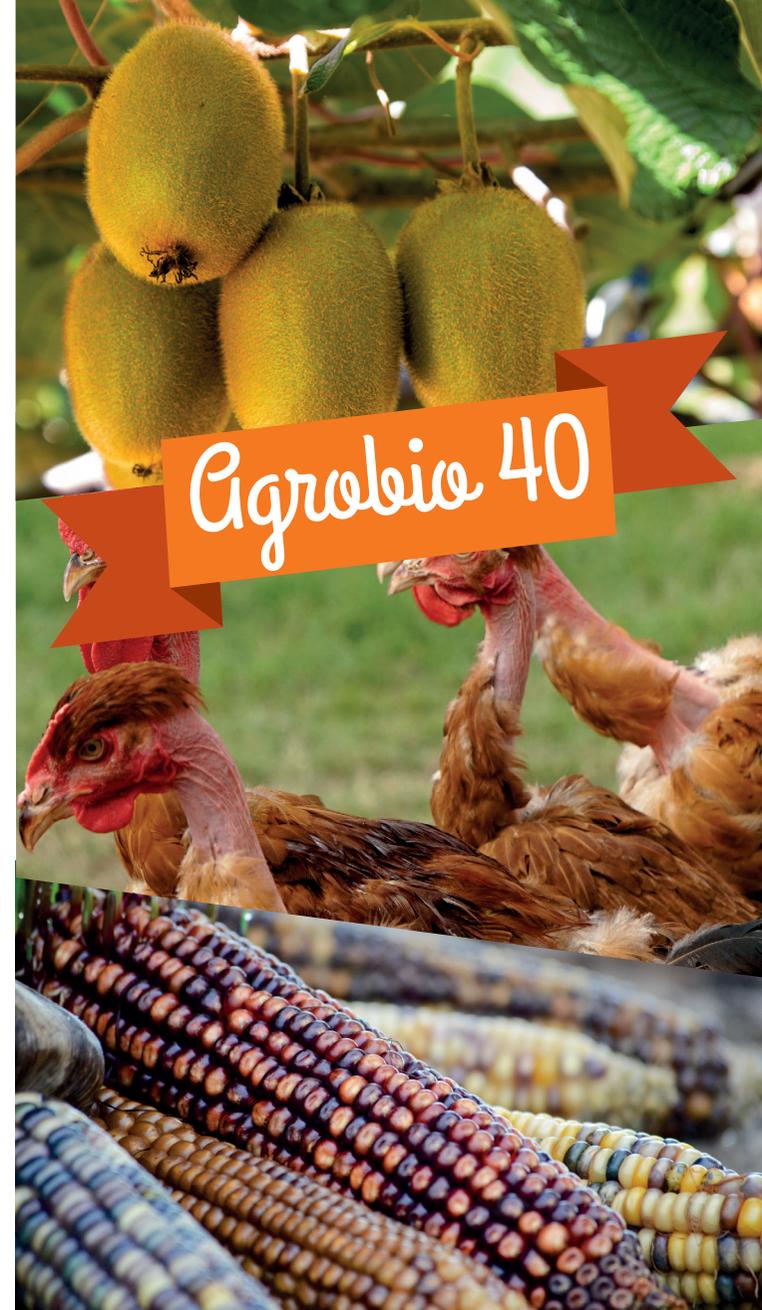
www.bionouvelleaquitaine.com

Retrouvez-nous aussi sur facebook

Agrobio 40 est soutenu financièrement par :



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



• AGROBIO 40 •

Les missions de la Fnab

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les batailles au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

Les missions de Bio Nouvelle-Aquitaine

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Support : une équipe de 40 salariés est mise à disposition des groupements départementaux.
- Coordination des actions de développement de l'agriculture biologique sur le territoire. Ces actions sont organisées autour de 4 pôles d'expertise selon la cible à laquelle il s'adresse : vie associative locale, économie et territoire, futurs bio et production.

Les missions d'Agrobio 40

- Représenter et défendre les intérêts des producteurs bio.
- Accompagner les producteurs dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- Faciliter l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio.
- Développer des filières bio, locales et solidaires.
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

Pourquoi adhérer à Agrobio 40 ?

- 1 ÊTRE REPRESENTÉ DU LOCAL AU NATIONAL**
par un réseau professionnel qui défend l'agriculture biologique.
Par mon engagement en bio et l'adhésion aux valeurs du réseau FNAB, je participe directement et/ou indirectement à la construction d'une véritable économie équitable et solidaire dans les territoires.
- 2 ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS**
lors des rencontres techniques (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures...). Identifier les besoins du territoire pour construire les projets agricoles et alimentaires de demain.
- 3 ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT**
pour optimiser ma production bio. Une équipe de conseillers techniques spécialisés est à votre écoute et vous propose une offre d'accompagnement technique diversifiée.
Un tarif adhérent est proposé.
- 4 ÊTRE ACCOMPAGNÉ**
dans mes démarches d'installation, de conversion, de développement de projets ou de transmission.
- 5 ÊTRE RÉFÉRENCÉ**
dans le guide et annuaires des producteurs bio de mon département.
- 6 DÉVELOPPER MES CIRCUITS DE VENTE**
par une mise en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés, filières de commercialisation...).
- 7 ÊTRE INFORMÉ ET FORMÉ**
de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio...
Ces informations vous sont données au moyen :
 - des bulletins et guides techniques ;
 - des lettres d'infos plus locales, par département (Brèves bio).
- 8 BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS**
 - Pour toutes les formations organisées par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine (plus de 200 dates par an).
 - Pour des outils de communication (panneaux bio, cabas, autocollants, sachets krafts, ...).
 - Pour toutes nos prestations techniques.

ADHÉRER À AGROBIO 40, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL.

Par votre adhésion, c'est l'ensemble du réseau que vous soutenez !



COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, Agrobio 40 reverse une partie :
> à la FNAB, fédération nationale
> à Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale
> à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.